



Ne jouez pas avec les normes sociales européennes !

L'adoption durable de l'« opt out » dans le cadre de la protection du travail signifierait la fin de l'idée d'un espace social et économique commun

Bruxelles, 06 décembre 2006

Dans le cadre de la protection sociale en Europe, l'UETDC se prononce contre une « Europe à la carte ». Il n'est pas envisageable que les règles du marché commun s'appliquent à tous les pays et à tous les secteurs économiques, tandis que dans le domaine de la protection sociale, certains pays pourraient se prévaloir de règles d'exception (« opt out »). La directive sur le temps de travail constitue l'un des meilleurs exemples à ce sujet.

L'UETDC demande à la Présidence allemande du Conseil (et notamment au ministre du travail allemand) de s'engager **pour un espace social européen commun et indivis**. Les normes sociales européennes doivent valoir partout où les règles du marché commun s'appliquent.

Une distanciation des institutions européennes par rapport au principe d'évolution uniforme des règles économiques et sociales entraînera inéluctablement une distanciation des travailleurs par rapport à l'UE.

Dans le cadre de la **directive sur le temps de travail**, l'UETDC demande donc à la Présidence allemande du Conseil et à la Commission européenne de ne pas s'écarter des principes fixés par le Parlement européen. **Le maintien de l'« opt out » dans certains pays est dans tous les cas un prix trop élevé pour un compromis.**

L'Union européenne des travailleurs démocrates-chrétiens (UETDC) se compose de 23 organisations de travailleurs issues de 17 pays d'Europe et est une association du Parti Populaire Européen (PPE).
Responsable : Christoph Weiskirchen, Secrétaire général.
Tél. : 0032 2 285 4164, Fax : 0032 2 285 4141,
E-mail : eucdw@epp.eu, Site internet : www.eucdw.org